



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

SECTION LOCALE PAU PYRENEES

Pau, le 7 mars 2011

POINT SUR L'ORGANISME PYRENEES

Le CTP-DSNA du 4 janvier 2011 a approuvé le concept de double-ADI, en préalable à la réorganisation du système de contrôle Pyrénées et à la création d'un secteur unique d'approche à Pau. Le SNNA-FO a voté contre dans un souci de sécurité et pour s'opposer au recul social pour les personnels refusant le double ADI.

Le SNNA-FO s'étonne du soutien inconditionnel de ce projet par la DSNA et certains syndicats puisque le système envisagé est dénoncé par 90% des contrôleurs de Pau et ne respecte pas les directives Européennes de sécurité concernant l'établissement de nouvelles organisations du contrôle.

Aux études de faisabilité et de sécurité préalables non réalisées, à ce principe de double-ADI adopté malgré l'opposition de presque tous les contrôleurs, s'ajoute un effectif opérationnel inadapté à un tel effort de formation (50 contrôleurs à former sur les qualifications croisées). Le secteur d'approche unique (instamment demandé par les personnels pour assurer des conditions normales de sécurité en TMA Pyrénées) est régulièrement reporté (il s'agirait d'attendre la qualification d'une majorité des personnels sur les 2 sites pour le lancer, ce qui pourrait prendre jusqu'à 10 ans !). **Il apparaît clairement que ce dossier n'est pas traité de manière cartésienne ni technique et que l'objectif de sécurité n'y est pas prioritaire.**

Un incident grave à l'interface des TMA « gigognes » a malheureusement démontré, dès la reprise de la saison de trafic à Tarbes-Lourdes, une fois de plus, la dangerosité du système de contrôle et l'urgence à le modifier.

Pourtant, aucune intention d'accélérer le démarrage du secteur d'approche unique, qui pourrait être effectif en peu de mois de par sa similarité avec le service rendu aujourd'hui, n'est venue rassurer les contrôleurs.

Une nouvelle marche vient d'être franchie avec l'annonce (par un syndicat et avant toute décision officielle par l'administration) des conséquences d'un refus de « participation aux formations » :

- les contrôleurs « seront invités à postuler en CAP »,
- les syndicats à l'avis divergeant sont accusés « de saborder le projet ».

Ces assertions tendent d'une part, à masquer les réalités du dossier en désinformant systématiquement la France du contrôle et sont, d'autre part, très regrettables socialement en n'apportant guère de crédit à un projet déjà décrié par la majorité des personnels.

Le SNNA-FO, déterminé à représenter l'intérêt des agents et militant pour la construction d'un système sûr et efficace, regrette les polémiques intersyndicales sur ce sujet qui ne peuvent qu'affaiblir l'intérêt des personnels, mais se doit, néanmoins, de rétablir un certain nombre de vérités techniques et historiques.

Sur demande du CRNA-Sud-ouest (il y a plus de 20 ans), une approche centrale devait être créée pour résoudre les problèmes d'interface entre Pau et Tarbes, distants de 40 kilomètres, orientés à 90 degrés, proches du relief et contraints par de nombreuses zones militaires.

Ce sont une approche « directrice » à Pau et un secteur « résiduel » à Tarbes qui furent néanmoins créés. La majorité des contrôleurs de Tarbes a alors postulé sur Pau pour des raisons d'intérêt professionnel.

La suite logique aurait été l'établissement d'une approche centrale (Tarbes ne gérant plus que 2000 ft d'approche) mais, à l'inverse, des postes ont continué d'être ouverts en CAP, laissant perdurer les problèmes et générant de nouvelles frustrations.

A Tarbes-Lourdes, la majorité des contrôleurs a toujours travaillé dans cet espace restreint (2 niveaux utilisables) ne permettant pas d'anticiper et d'accélérer le trafic tant à l'arrivée qu'au départ.

A Pau aussi, l'effectif s'est renouvelé et les constats sont restés les mêmes : l'espace, aussi réduit soit-il, délégué de manière permanente à Tarbes, ne permet pas de travailler normalement puisque situé à l'endroit même où se génèrent la majorité des conflits.

Opposition de 2 décideurs dans des espaces imbriqués, délégations récurrentes d'espace pour pallier une organisation souvent déficiente, incidents à répétition, toutes les conditions sont vraisemblablement réunies pour démontrer l'absurdité d'un système et sa dangerosité.

Le point essentiel, propre à résoudre les problèmes identifiés et reconnus par tous (personnels, syndicats, administration), est la mise en place d'un secteur unique d'approche à Pau. Il s'agit, en fait, de la gestion par Pau de la délégation permanente de 2 niveaux à Tarbes.

Une simple modification de la lettre d'accord suffirait à l'acter, les problèmes opérationnels liés à la reprise des 2 niveaux étant mineurs.

Le secteur unique à Pau pourrait être fonctionnel d'ici quelques mois avec l'effectif qualifié à Pau. Les agents en poste à Tarbes n'auraient alors plus qu'à se qualifier sur le volume du secteur approche directement, sans passer l'ADI Pau et en exerçant toujours l'ADI Tarbes.

Cette solution pratique, rapide à mettre en place est refusée pour des raisons peu convaincantes :

- une fois le secteur unique en place, les contrôleurs palois sont suspectés de ne « plus jouer le jeu »...C'est faire bien peu cas de leur professionnalisme, l'argument paraissant tout de même ténu !
- certains défendent le principe d'une qualification unique par « organisme » : pourtant c'est bien d'un double-ADI non maîtrisé qu'il faut se méfier sur le plan sécurité,
- le passage de l'ADI Tarbes par les contrôleurs Palois serait une « contrepartie » aux efforts fournis par leurs collègues Tarbais : FO rappelle qu'il ne s'agit pas d'équilibrer des « tractations » mais de réaliser dans les meilleurs délais la refonte urgente d'un système de contrôle dépassé. Les efforts des uns pour se qualifier seront largement compensés par les efforts des autres pour les former (cela

permettrait aux contrôleurs de Tarbes de percevoir plus rapidement les primes liées au groupe C),

- la décision ne serait pas discutable car liée à l'origine de l'organisme : pourtant, le rapport préliminaire (rapport Vuillermet) défendait le principe d'un secteur d'approche unique à Pau armé par les contrôleurs des 2 terrains, chacun continuant d'exercer son ADI. La volonté farouche de réaliser en priorité des double-ADI s'explique plutôt par la volonté de certains de délayer le système sous de faux prétextes techniques, par d'autres de défendre de pseudo principes d'équité destinés en fait à préserver certains équilibres dits sociaux.

Le traitement bien peu technique de ce projet compromet donc la réalisation urgente de la refonte nécessaire.

Les contrôleurs de Pau-Pyrénées et de Tarbes-Lourdes aspirent tous à trouver des conditions de travail normés, pérennes et assurant la sérénité indispensable à l'exercice du métier.

A l'inverse, les évolutions sont sans cesse délayées, les double-ADI, devenus artificiellement incontournables, sont présentés comme un préalable, les évolutions actées antérieurement (nouveau bloc technique, nouvelles procédures, simulateur scanrad à Pau, etc...) ont été intégrées tactiquement dans le processus organisme unique et sont de fait soumises aujourd'hui à l'acceptation de tout le processus, ce qui rend encore plus rigide le système.

La menace d'une reprise par Toulouse ou Bordeaux est brandie régulièrement pour réaliser, en cas d'échec du projet et au nom de la sécurité, un secteur d'approche unique déporté mais...sans double ou triple ADI ! (Ce serait la première reprise d'un groupe C par un autre C ou un B : les délais de réalisation restant à chiffrer).

Aujourd'hui, les contrôleurs sont tenus d'accepter ou de postuler, c'est du moins ce qu'affirme, avant même la prise de décision administrative, une organisation syndicale. Cas unique en France où les agents seraient amenés à quitter leur centre en cas de désaccord avec un système de contrôle qu'ils jugent dangereux.

Au quotidien, les contrôleurs exercent sous pression permanente, sans vraie lisibilité de leur avenir professionnel, dans le doute et le manque de confiance.

N'est-il pas paradoxal de rendre deux journées de formation « facteurs humains » obligatoires dans le cadre du renouvellement de licence, alors que perdurent de telles conditions de travail ?

Le SNNA-FO tire le signal d'alarme : les contrôleurs de Pyrénées vont mal.

Les CLS s'enchaînent, dénonçant les mêmes problèmes, jamais résolus.

Les personnels sont démotivés et envisagent des demandes de mutation.

L'urgence n'est pas de réaliser un scénario imposé sans justification technique mais de redonner confiance aux personnels en les écoutant, en mettant en place les évolutions prévues (nouvelles procédures, espacement radar réduit à 5 Nm, salle d'approche provisoire puis nouveau bloc technique, etc...) puis en décidant enfin le démarrage du secteur d'approche unique.

Le SNNA-FO appelle la DSNA à prendre en considération l'état critique de cet organisme, à communiquer vers les personnels afin de retrouver un climat de confiance et à réviser, à minima, la chronologie de son projet.